

<p>Comité Départemental BADMINTON du FINISTÈRE</p> 	GdC	<h2>Guide du Comité</h2> <h3>Badminton Estival</h3>	<p>Adoption: 10-06-2021</p> <p>Entrée en vigueur: 01-09-2021</p> <p>Validité: permanente</p>

Les saisons de badminton se terminent souvent fin juin, tandis que la licence FFBaD est valable jusqu'au 31 Août.

Depuis quelques années, la FFBaD propose une licence estivale valable du 1er Mai au 31 Août à un tarif réduit. Elle a aussi mis en place des titres de participations ne valant pas licence, mais permettant aux pratiquants occasionnels d'être référencés et couverts par l'assurance fédérale (de même que les clubs dans lesquels ils pratiquent).

Rappels des licences et titres de participation:

Licence estivale:

- Valable de mai à août, permettant de jouer en compétition (certificat médical)
- Adultes (25€) - Jeunes (20€) - Minibad (10€)

Titre de participation été:

- Valable 3 semaines consécutives (21 jours) de mai à août. Compétitions interdites
- Adultes (10€) - Jeunes (10€) - Minibad (5€)

Titre de participation découverte:

- Valable une journée, toute l'année, renouvelable deux fois
- Gratuit pour tous

Les clubs du Finistère peuvent profiter de la forte affluence de touristes, parfois joueurs de badminton, licenciés dans les clubs, pour développer les activités et augmenter les ressources du club.

Le comité soutient toutes les initiatives de pratique estivale:

- Séances ouvertes aux non-licenciés
- Séances de découvertes pour touristes
- Stages de perfectionnement pour joueurs licenciés
- Séances de pratique du AirBadminton
- Tournois d'été

Documents références Guide du Badminton:

- GUI08.03_ADM_ReglementLicences
- GUI08.03A01_ADM_TableauLicences